

La fonction sujet

La fonction sujet et la **fonction fondamentale** de la phrase. Dans la mesure où le sujet et le verbe varient simultanément, on dit que le « **le sujet commande le verbe** ».

- Le sujet **n'est pas effaçable**, il est nécessaire à la constitution de la phrase.
- Il peut être de plusieurs natures :
 - **groupe nominal**
 - **pronom**
 - tout autre forme qui peut **commuter** avec ces deux structures

Ex : Souffler n'est pas jouer. (infinitif à valeur nominale).
 → Le pronom relatif « **qui** » peut être sujet.
 → Les propositions **complétives** peuvent être sujet.

1) Reconnaître le sujet

- **La pronominalisation**
 - remplacer le sujet par un pronom
 - Ex** : Cette histoire intrigue mon frère.
Elle intrigue mon frère.
- **L'extraction par « c'est...qui »**
 - pratique pour délimiter les sujets longs
 - Ex** : Cette histoire intrigue mon frère.
C'est cette histoire **qui** intrigue mon frère.
- **La transformation passive**
 - le sujet devient complément d'agent du verbe au passif
 - Ex** : Cette histoire intrigue mon frère.
Mon frère est intrigué par cette histoire.

2) Place du sujet

- La langue française fait intervenir des **critères de position** pour permettre l'identification du sujet.
- Le plus souvent, le sujet est placé à **gauche du verbe**. Il est souvent dans le **premier groupe de la phrase**.
- Cependant, le sujet :
 - n'est **pas toujours le premier constituant** de la phrase
 - peut être **séparé du verbe** par un **mot** ou un groupe de mots
 - complément circonstanciel, prop. enchâssée, adverbe, pronom personnel
 - peut être **à droite du verbe**
 - phrases interrogatives
 - périphrases verbales (**ex** : Vienne la nuit, sonne l'heure.)

3) Sujet grammatical et sujet logique

- Certains verbes ont le plus souvent des constructions personnelles mais peuvent se rencontrer à la forme impersonnelle.

Ex : Il court de drôles de bruits. // Il est arrivé quelque chose.

Ces verbes présentent alors un **double sujet** :

- Un **sujet grammatical** = sujet apparent – possède les **propriétés formelles** du sujet
- Un **sujet logique** = sujet réel – porte des **propriétés sémantiques** qui font de lui le « sujet » de la phrase (c'est-à-dire le **thème principal** de la phrase).

Ex : Il est arrivé un accident. → « Il » est le sujet grammatical, « un accident » est le sujet logique.